



Championnats de France des Clubs Dames

ART. 1 – Organisation

- A - Le Championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines F.F.B.S.Q. Il se déroule en équipe de trois.
- B - Il se compose de trois divisions nationales et trois divisions régionales.
- ◆ La division Nationale 1 est composée d'une poule unique de douze équipes.
 - ◆ La division Nationale 2 est composée de deux poules de douze équipes (réparties géographiquement).
 - ◆ La division Nationale 3 est composée de six poules de huit équipes (réparties géographiquement).
 - ◆ Les divisions Régionales 1 sont organisées dans les régions sportives
 - ◆ Les divisions Régionales 2 et 3 sont organisées dans les régions administratives ou sportives.
 - ◆ Les divisions Régionales 1, 2 et 3 sont composées de poules de six ou huit équipes.

Les divisions Nationales 1, 2 et 3 sont gérées et contrôlées par le C.T.S. Bowling, les divisions Régionales sont gérées et contrôlées par les Comités Régionaux.

La composition des différentes divisions est définie chaque saison par le C.T.S. Bowling et les Comités Régionaux en fonction des classements de la saison précédente.

- C - Le Championnat de France des Clubs se déroule sur trois journées :

	Nationales	Régionales
◆ 1 ^{ère} journée	: 24 et 25 novembre 2007	1 et 2 décembre 2007
◆ 2 ^{ème} journée	: 26 et 27 janvier 2008	2 et 3 février 2007
◆ 3 ^{ème} journée	: 8 et 9 mars 2008	8 et 9 mars 2008

ART. 2 – Les équipes

- A - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division Régionale la plus basse, existante ou à créer. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente. Un club ne peut compter qu'une seule équipe dans chaque division Nationale 1 et 2, et un maximum de deux équipes en Nationale 3. Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans les divisions Régionales.
- B - Chaque équipe **ne peut utiliser plus de six joueuses** sur l'ensemble de la saison.
- C - Dans chaque équipe **une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée** sur les pistes.
- D - Dans chaque équipe, **une seule joueuse, en situation de mutation** par rapport à la saison précédente, **est autorisée** sur les pistes. Cette mesure ne concerne que les divisions nationales.
- E - Les remplacements sont libres. **Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.**

ART. 3 – Déroulement de la compétition

- A- Ce championnat se déroule en système « Round Robin » par points sur 3 journées :
- ◆ Par match gagné : 3 points
 - ◆ Par match nul : 2 points
 - ◆ Par match perdu : 1 point
 - ◆ Par match forfait: 0 point (absence totale d'une équipe : aucune joueuse présente)
- B- Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes totalisant le même nombre de points sont départagées :
- a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - b) Par le total des quilles sur les 3 confrontations directes de la saison.
 - c) Par le total des quilles sur l'ensemble de la saison.

ART. 4 – Accessions et relégations

- A - En division nationale toute équipe ayant déclaré forfait pour une journée entière est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat.
- B - Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et de la manière suivante :

Pour la Nationale 1	<ul style="list-style-type: none">• Les 4 dernières équipes sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	<ul style="list-style-type: none">• Les 2 premières équipes de chaque poule accèdent à la Nationale 1.• Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	<ul style="list-style-type: none">• La première équipe de chaque poule accède à la Nationale 2 ainsi que les deux meilleures deuxièmes des 6 poules.• Les deux dernières équipes de chaque poule et les quatre moins bonnes sixièmes des 6 poules sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).• Les deux meilleures deuxièmes (promues) et les deux meilleures sixièmes (maintenues), seront départagées :<ol style="list-style-type: none">a) Par le nombre de points total sur la saisonb) Par la différence entre le nombre total de quilles de l'équipe et le nombre total de quilles obtenues par tous ses adversaires directs sur l'ensemble de la saison.
Pour les divisions Régionales	<ul style="list-style-type: none">• La première équipe de chaque Régionale 1 accède à la Nationale 3.• Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3, se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.

- C - Dans le cas où un club qualifié pour la montée dans une division nationale en est empêché par la présence d'une autre équipe du même club, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée.

ART. 5 – Lieux des compétitions

Le C.T.S. Bowling détermine les lieux des compétitions pour les divisions nationales. Les Comités Régionaux déterminent les lieux des compétitions pour les divisions régionales.

ART. 6 – Inscriptions

- A -** Pour les divisions Régionales, les inscriptions doivent parvenir au Comité Régional par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque de 48 Euros par équipe (voir CR pour date limite d'inscription). Le montant des parties est à régler lors de chaque journée au Comité Régional.
- B -** Pour les divisions Nationales, les inscriptions doivent parvenir au C.T.S. Bowling par l'intermédiaire des présidents de clubs, accompagnées d'un chèque 75 Euros par équipe et d'un chèque de caution de 400 Euros pour la Nationale 1 ou 2, et de 300 Euros pour la Nationale 3. Le non-encaissement du chèque de caution est subordonné au respect de la disposition suivante :
- en N1 et N2 : participation pendant chaque journée à au moins 6 matchs avec au moins 2 joueuses par match.
 - en N3 : participation pendant chaque journée à au moins 4 matchs avec au moins 2 joueuses par match.
- Le montant des parties est pris en charge par le C.T.S. Bowling.
- C -** Pour les divisions Nationales 1 et 2, la date limite d'envoi est le **20 Juin 2007**
Pour la division Nationale 3, la date limite d'envoi est le **4 Septembre 2007**

ART. 7 – Réclamation

- A -** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au C.T.S. Bowling dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 Euros**.
- B -** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Réclamations composée de trois membres du C.T.S. Bowling.
- C -** La structure d'appel est le C.T.S. Bowling, statuant hors la présence des membres de la Commission.

Calendrier des divisions Nationales.

<u>HORAIRES</u>			
<i>Nationale 1 et 2 : Samedi 13H00 à 17H00 et Dimanche 10H00 à 13H30</i>			
<i>Nationale 3 : Samedi 13H00 à 17H30</i>			
Divisions	1^{ère} journée	2^{ème} journée	3^{ème} journée
Nationale 1	Saint-Julien-lès-Metz	La Chapelle	Colomiers
Nationale 2A	Montpellier	La Chapelle	La Rochelle
Nationale 2B	Montbéliard	Orléans	Lille Métro
Nationale 3A	Toulon	Saint-Etienne	Annemasse
Nationale 3B	Limoges	Toulouse	Trélissac
Nationale 3C	Brest	La Rochelle	Angers
Nationale 3D	Limoges	Joinville	Saran
Nationale 3E	Lille	Saint-Maximin	Grand-Quevilly
Nationale 3F	Marsannay	Joinville	Pont-à-Mousson

Les centres ci-dessus sont donnés sous réserve.

NATIONALE 1

ABCL BATILLY
ATHENA ILE DE FRANCE
BC 31 TOULOUSE
BCO COURBEVOIE
BCS ANNECY
CANICULA LISSES
ISTRES SPORT BOWLING
LILLE UNIVERSITE CLUB
MILLENIUM BA REIMS
PL LORIENT
STRIKE 59 V. D'ASCQ
SYNERGIE PARIS

NATIONALE 2A

ADEB DRAGUIGNAN
BC 31 TOULOUSE
BC BORDELAIS
BC POITIERS
BCO MONTPELLIER
BP TOULON
CSB NOGENT
ESKUALDUN BAYONNE
MONACO BC
NWB LA ROCHELLE
POB CHAMPERRET
TOAC TOULOUSE

NATIONALE 2B

ASSB AUDINCOURT
BC LE CARRE DIJON
BLAC NANTES
CARPE DIEM LILLE
LES DRAGONS COLMAR
LES VIKINGS HONFLEUR
LILLE UNIVERSITE CLUB
PAALM'S LE MANS
ROCKETS NANTES
SMOC SAINT JEAN DE BRAYE
SPEEDER BC CREIL
TRIANGLE D'OR LE HAVRE

NATIONALE 3A

**BC BAIES DES ANGES CANNES
BC DU SALEVE 1
BC DU SALEVE 2
BC SAINT ETIENNE
BOWLING STAR LYON 8EME
ISTRES SPORT BOWLING
QUIHO SIX FOUR
RC TOULON**

NATIONALE 3C

**ASPTT LA ROCHELLE
BC IROISE BREST
COBRA ANGERS 1
COBRA ANGERS 2
NWB LA ROCHELLE 1
NWB LA ROCHELLE 2
PL LORIENT
SBB SAINT BRIEUC**

NATIONALE 3E

**ABCD LILLE
BC FLANDRES WASQUEHAL
BCRD ROUEN
BELVEDERE DIEPPE
LBC GRAVELINES
LES VIKINGS HONFLEUR
SPEEDER BC CREIL
STRIKE 59 V. D'ASCQ**

NATIONALE 3B

**ASBC LIMOGES
ASPTT TOULOUSE
BA BAYONNE
BC 31 TOULOUSE
BOWLERS TOULOUSAIN
CO SOGERMA BORDEAUX
MERIGNAC BA
SAINT PAUL LES DAX**

NATIONALE 3D

**AS LEGRAND LIMOGES
ATHENA ILE DE FRANCE
BCO COURBEVOIE
FC ASPTT PARIS
FUN BOWLERS SARAN
RILAX LE PECQ
TWISTER BARJOUVILLE
WINNERS ORLEANS**

NATIONALE 3F

**ABC PONT A MOUSSON
BC CHALONNAIS
BC FONTENAY S/B
BC RAMBOUILLET
LES DOLPHINS THIONVILLE
LES DUC DIJONS
LES KILLERS DIJON
ASP VESOUL**